

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2011019

Signataire : MP

OBJET : Approbation du compte de gestion 2010 du budget annexe du SSIDPAAH

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 85-372 du 27 mars 1985 relatif à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités et établissements publics locaux et des établissements publics régionaux,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux,

Vu le compte de gestion 2010 du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (SSIDPAAH), établi par le Trésorier municipal,

Vu le compte administratif 2010 du SSIDPAAH,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Aubervilliers en Marche pour le Changement » s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE le compte de gestion 2010 du budget annexe du SSIDPAAH, établi par le Trésorier municipal, arrêté avec un excédent d'exploitation de 48 418,25 €.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué